



Eau-Mi-Crau

Département : Bouches-du-Rhône

Territoire concerné : Plaine de la Crau

Nombre d'habitants : 300 000¹

Délégation : Marseille

Interlocuteur Agence : Franck ZOULALIAN

PRESENTATION DE LA DEMARCHE

LES ACTEURS DE LA DEMARCHE

Porteur de la démarche

Syndicat Mixte de gestion des nappes
de la Crau

Partenaires

UMR G-Eau

CPIE Rhône-Pays d'Arles

DESCRIPTION DE LA DEMARCHE

La nappe phréatique de la Crau représente une **ressource en eau, accessible, peu onéreuse et indispensable** pour l'alimentation en eau potable de 300 000 habitants mais aussi pour les activités agricoles, industrielles et les milieux naturels du territoire. Le fonctionnement de la nappe est intimement lié aux activités humaines puisque **70% de la recharge de la nappe se fait par l'irrigation traditionnelle des prairies de foin de Crau**, « par submersion ». La nappe est donc indispensable mais, en plus des pressions habituellement rencontrées sur ce type de nappe (risques de pollution, intrusion salines, urbanismes, etc.) son système d'alimentation est actuellement fragilisé, en raison du manque de moyens financiers des gestionnaires de canaux qui acheminent l'eau vers les prairies. Sans ce système d'irrigation séculaire, c'est l'ensemble des usages de la nappe qui sont en danger. C'est pourquoi le SYMCRAU a souhaité questionner les citoyens sur les conséquences, notamment financières, de solutions pour assurer l'avenir de ce transfert d'eau, en particulier d'une meilleure répartition des coûts entre les usagers de la nappe.

Le SYMCRAU, en partenariat avec l'UMR G-Eau, a souhaité mobiliser les habitants de la Crau au travers d'une **série d'ateliers visant à former un groupe de citoyens aux grandes questions liées à la politique de l'eau en Crau** et à **coconstruire un jeu sérieux** simulant les enjeux autour de la ressource en eau. Le but était également de **mobiliser**

¹ Source : SYMCRAU

l'intelligence collective citoyenne afin d'éclairer les décisions à prendre, notamment dans le cadre de l'émergence du futur SAGE² de la Crau.

La démarche, conçue par l'UMR G-Eau, a débuté au mois de **mai 2021** et s'est achevée en **mai 2023**. La première phase de la démarche a été celle de la **co-construction du jeu par les acteurs du territoire et les porteurs de la démarche** (3 ateliers et un conseil d'orientation). La deuxième phase a été la **phase de test et de production du jeu** : les porteurs du projet et les citoyens ont pu essayer le jeu, y apporter des modifications et se l'approprier. La troisième et dernière phase est aujourd'hui toujours en cours, il s'agit de la **phase d'essaimage et de valorisation du jeu**.

LES ENJEUX ABORDÉS PAR LA DEMARCHE

- La naturalité des zones humides en Crau
- L'acceptabilité sociale d'un prix de l'eau plus élevé qu'actuellement
- La priorisation des enjeux entre préservation des zones humides et des prairies versus développement urbain et économique

LES ENJEUX DE L'ACTION PAR RAPPORT AUX ORIENTATIONS FONDAMENTALES (OF) DU SDAGE³

- **OF n°3** : Prendre en compte les enjeux sociaux et économiques des politiques de l'eau
- **OF n°6** : Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides
- **OF n°7** : Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir

LES OBJECTIFS DE LA DEMARCHE

- Favoriser l'intelligence collective dans la recherche de solutions
- Évaluer et codévelopper l'acceptabilité sociale de solutions déjà envisagées par le SYMCRAU
- Conforter les décideurs dans le niveau d'ambition des choix de gestion
- Renforcer la légitimité des arbitrages politiques et faciliter leur appropriation par les populations

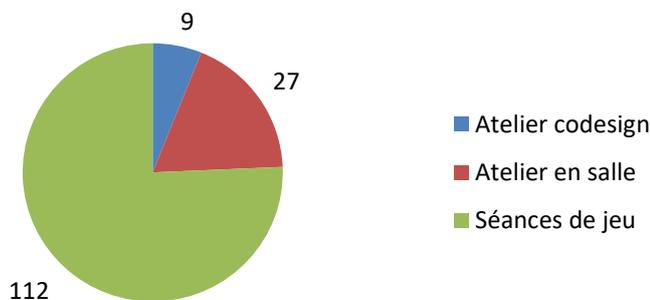
Coût de la démarche

- **Coût total : 57 665 €**
- Montant pris en charge par l'AERMC dans le cadre de l'appel à projets Eau et participation citoyenne : 42 038 €

Quelques chiffres

- 192 participants sur l'ensemble des événements
- 20 événements participatifs

Nombre de participants aux événements



² Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

³ Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin

DEROULEMENT DE LA DEMARCHE

La démarche de construction du jeu a débuté avec une **session de co-design le 20 juin 2021** à laquelle **9 personnes** ont participé. À partir d'un diagnostic partagé, les citoyens ont coconstruit un modèle à partir duquel une simulation, le jeu, est possible.

Cette première phase a permis de mettre en évidence le besoin de représenter le territoire par un plateau de jeu (triangulaire dans ces sessions) traversé par des canaux. Au départ, **5 types d'activités étaient proposées** (activité foin de Crau, activité arboriculture/maraîchage, industrie, zones urbaines et zones rurales) et **6 rôles étaient envisagés** (gestionnaire de canal, producteur de foin de Crau, producteur de pêches, élu, chef d'entreprise et association de protection de la nature). Quelques modifications ont été apportées à cette première version du jeu. **Des simplifications ont été nécessaires pour garder un jeu d'une complexité modérée et les interactions jugées "non essentielles" ont été retirées.**

Dans cette deuxième version, **le territoire est divisé en différentes parcelles irriguées par des canaux ou alimentées par la nappe, sur ces parcelles venant se placer différentes « activités »** (agricoles, urbaines, industrielles et naturelles). Cette version du jeu, prévue pour 8 joueurs, reprend **3 des 6 rôles initialement proposés** : le rôle d'agriculteur (joué par 4 joueurs), 2 joueurs incarnent des associations syndicales autorisées (dont 1 gestionnaire de canal) et 2 joueurs incarnent des communes (le rôle d'élu est conservé). **La nappe fournit de l'eau à tout le territoire. La quantité d'eau stockée permet de qualifier son état.** Pour les joueurs, les objectifs sont les suivants :

- Ils **découvrent le fonctionnement d'une simulation de territoire** sous la forme d'un jeu sérieux, puis **donnent leur avis**
- Ils **organisent la gestion du territoire, de l'eau et les activités**
- Ils **prennent la place d'un acteur pour mieux comprendre ses contraintes**
- Ensemble, ils **débatent autour des différents scénarios possibles** et des **décisions envisageables.**

Cette version a été testée avec **27 acteurs du territoire le 31 août 2021**. Parmi les nombreux commentaires, il en est ressorti une **complexité encore trop grande** avec trop d'informations à traiter, **freinant ainsi l'exploration de scénarios.**

En conséquence, les **porteurs de la démarche ont simplifié le jeu**. Le plateau de jeu représente le territoire sous la forme d'un **rectangle de 20 parcelles sur lequel 6 « activités » cohabitent**. On retrouve ainsi **2 activités agricoles** (foin de Crau et arboriculture), **2 activités qualifiées d'« urbaines »** (zones industrielles et résidentielles) et **2 activités naturelles** (zones humides et coussouls). Les rôles incarnés par les joueurs ont été limités à 2 : **trois joueurs ont des rôles d'agriculteurs**, en charge des 2 activités agricoles, et **un joueur incarne un élu**, en charge des 2 activités urbaines.

En complément du jeu en lui-même, les participants doivent remplir **2 questionnaires**. Le premier est à remplir individuellement et permet **d'évaluer les connaissances des joueurs sur la nappe de la Crau et le territoire**, en amont de la session de jeu, et **d'interroger leurs préférences en termes de politiques publiques**. Le second questionnaire est à remplir par **l'ensemble du groupe de joueurs** afin de **connaître leurs avis sur le jeu et les risques et solutions qu'ils identifient** sur le territoire.

La deuxième phase de la démarche a été une **phase de test du jeu** : au total **le jeu a été joué 33 fois entre août 2021 et mai 2023 et plus de 110 personnes ont participé** à ces sessions de test. Les objectifs de ces différents ateliers ont évolué au cours du temps :

- De **mars à juin 2022**, participants et porteurs de la démarche ont **jugé de la jouabilité du jeu et du traitement de la problématique** rencontrée sur le territoire par le jeu.
- Au **mois de mars et avril 2023**, les porteurs de la démarche ont souhaité **étendre les ateliers à un public plus large, pas nécessairement sensibilisé à l'environnement**, mais concerné par le sujet parce qu'ils vivent sur le territoire et utilisent l'eau de la nappe de la Crau.
- Le dernier atelier, organisé le **17 mai 2023**, était axé sur les questions de **financement des canaux d'irrigation en situation de pénurie d'eau** très importante.

Dans son ensemble, la démarche a été **bien accueillie par les citoyens**. L'outil jeu a plu, bien qu'il soit à noter que les retours des citoyens étaient partagés entre une envie de rendre l'outil le plus réaliste possible et des problèmes posés par la complexité de celui-ci.

Aujourd'hui, le Syndicat Mixte de gestion des nappes de la Crau souhaite **valoriser l'outil**, notamment en touchant un **public plus jeune** : en proposant d'animer des **sessions de jeu auprès des scolaires** (préférentiellement dans les lycées du territoire) et en organisant des **sessions dans les bars à jeux** et associations de joueurs.

L'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux est en cours et, à terme, une commission citoyenne devrait être adossée à la Commission Locale de l'Eau, dans laquelle ce jeu pourra être utilisé.

EXTRAITS DE RESULTAT



Des citoyens testant le jeu
© SYMCRAU



Le plateau du jeu
© SYMCRAU

LES INGREDIENTS DE LA REUSSITE

- Le concept de jeu de rôle est intéressant : il permet aux participants de changer de regard, de jouer un rôle qui n'est pas le leur habituellement
- Le jeu a été créé avec et par les citoyens
- L'outil encourage la discussion tout en étant pédagogique
- Ce type d'outil est généralement bien accueilli par les citoyens

IDEE INSPIRANTE : Une approche ludique très complète et incluant les citoyens de bout en bout (de la conception à la mise en œuvre)

LES DIFFICULTES RENCONTREES

- Le jeu créé nécessite un animateur et les parties sont relativement longues (quasiment une demi-journée)
- Il n'a pas été aisé pour les porteurs de la démarche de toucher un public non-averti
- Il a été parfois difficile de faire coexister les enjeux et attentes opérationnels du SYMCRAU avec ceux de l'UMR G-Eau axés davantage sur la recherche

IMPACTS POLITIQUES ET FUTUR DE LA DEMARCHE

- La démarche a été bien accueillie par les élus locaux, bien que ces derniers aient émis quelques réserves du fait des thématiques abordées (prix de l'eau, préservation de la biodiversité versus développement économique...)
- Le SYMCRAU souhaite valoriser l'outil créé dans le cadre de la démarche notamment en allant à la rencontre d'un public jeune (lycées, associations de joueurs, bars à jeux...)
- L'élaboration du SAGE de la Crau a débuté et dans le futur une commission citoyenne devrait voir le jour au sein de la Commission Locale de l'Eau

SOURCES

Site internet du Syndicat Mixte de gestion des nappes de la Crau : <https://www.symcrau.com/>

Pauline Della Rossa, chargée de mission SAGE et PSE : pauline.dellarossa@symcrau.com

Date de rédaction : 23/08/2024